L'Echo GENOVEFAIN

Informations municipales
MARS 2012

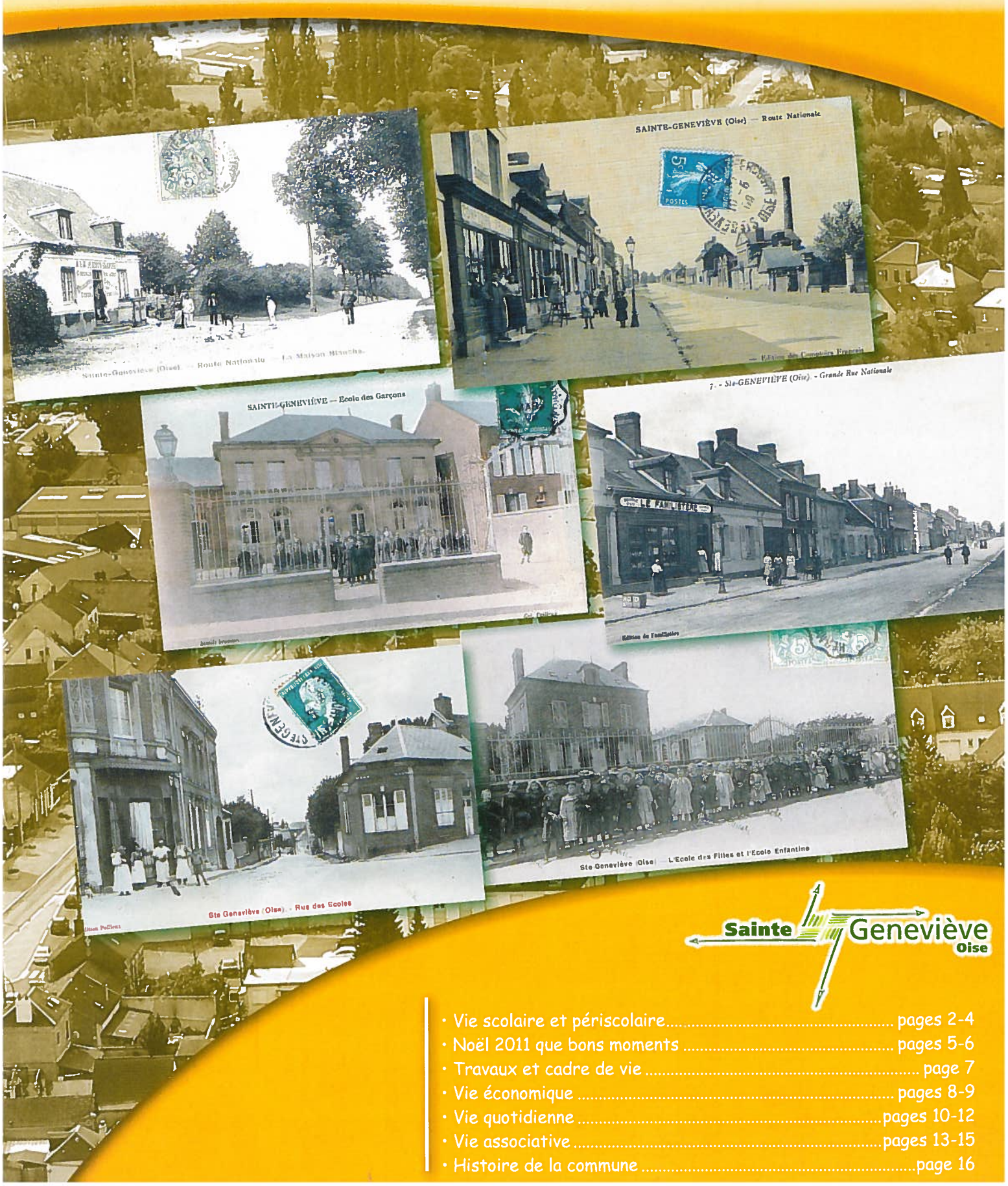

Sainte Geneviève Oise

- Vie scolaire et périscolaire ..... pages 2-4
- Noël 2011 que bons moments ..... pages 5-6
- Travaux et cadre de vie ..... page 7
- Vie économique ..... pages 8-9
- Vie quotidienne ..... pages 10-12
- Vie associative ..... pages 13-15
- Histoire de la commune ..... page 16

Classe de neige au Collet d'Allevard : TROP TOP !!

Pour vous rendre compte de cette semaine à la neige que viennent de vivre nos CM2, rien de tel que d'aller chercher quelques expressions sur le blog tenu par Madame ROSE, maîtresse de la classe de l'école Camille Claudel.

Dès le premier jour, sur la neige ! :
«Tous les débutants ont appris à faire le chasse-neige et le groupe des plus avancés a déjà pris le télésiège. Au retour, ils ont eu le droit à un bon chocolat chaud, grandement mérité.»

Après une bonne nuit de sommeil :
«Alain le pisteur venu les informer sur la recherche de victimes d'avalanche. Les enfants ont cherché à l'aide d'une sonde en ligne puis avec un détecteur ARVA (appareil de recherche des victimes d'avalanche) un gros nounours caché dans la neige. S'en est suivie une belle partie de bataille de boules de neige où ils s'en sont donnés à cœur joie, ils attendaient ce moment depuis hier !»

Les jours suivants :
«Neige, ski et shopping ! Luge et batailles de boules de neige ! Les débutants progressent, il y a du flocon et de la 1ère étoile dans l'air.»

Et pour finir :
« Tous les débutants ont eu soit un flocon soit une 1ère étoile. Parmi eux, certains n'avaient jamais skié auparavant ! Du côté des plus confirmés, il y a même eu des trois étoiles ! »

Et n'oublions pas la BOUM !
«Après s'être fait très beaux pour l'occasion, les enfants voulaient en profiter un maximum. Dès les premières chansons, tout le monde est allé sur la piste de danse. Il y a eu une sacrée ambiance toute la soirée. Et pour terminer cette belle fête, notre animateur, Quentin leur a fait un spectacle de cracheur de feu, très impressionnant !!!»

Confirmation par le message d'Emma :
«La boom ; TROP TROP même plus que TROP BIEN !!!!! J'ai adoré, que des chansons au top !!! On s'est amusé comme des folles (et fous) !!!!!!!!!! (dommage qu'elle n'ait pas duré très longtemps mais bon on s'est amusé et c'est le principal) !!!!!!
Big bisous ...»

Et Christelle, maman de Caroline confirme le tout :
«Un grand merci à madame Rose pour avoir si bien accompagné nos enfants et pour ce super blog, ainsi qu'à tous ceux qui ont fait que ce voyage soit possible. Les étoiles n'étaient pas uniquement accrochées à leurs vêtements,il y en avait beaucoup plus dans leurs yeux,et ça c'est notre grande joie à nous les parents !!!»

Un grand bravo aux autres adultes :
Madame HUYS et les animateurs : Camille, Gilles, Murielle et Julie.

Responsable publication : Mme J. VANBERSEL
Responsable rédaction : Mme E. BAILLON
1500 exemplaires

SinetGraph IMPRIM'VERT
1, rue Charles Tellier - 60000 Beauvais
Tél. 03 44 03 50 50 - Fax 03 44 03 50 59

Mars 2012

Lors d'un précédent Echo Génovéfain, j'avais évoqué avec précision, je crois, ce qui motivait le Conseil Municipal et moi-même à construire pour tenter de résoudre «partiellement» les problèmes qui se posent en matière d'habitat et tout particulièrement pour les jeunes de notre commune.

Je ne vais pas me répéter mais je vous engage à relire mon éditorial !

Au moment où je rédige ce texte je viens d'être sollicitée par un jeune couple qui occupe un appartement dans la résidence OPAC située sur la RD 1001, ces derniers ayant tout simplement décidé d'agrandir leur famille (ce qui est bien leur droit).

Cela ne peut que nous réjouir, malgré les difficultés rencontrées aujourd'hui.

Seulement voilà, ce qui m'amène à aborder de nouveau ce sujet très important, c'est que je trouve **INSUPPORTABLE** et **STUPIDE** que certaines personnes se permettent de diffuser une rumeur à laquelle je compte bien mettre fin, à savoir que 250 maisons (excusez du peu) vont être construites sur les terrains situés près du collège.

Qui a intérêt à répandre cette absurdité ??? Je ne sais pas... et je ne veux pas le savoir.

Chaque administré a le droit de consulter ou même de se faire remettre le rapport du commissaire enquêteur concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme) où l'on peut voir que les terrains en question sont classés de telle sorte que le zonage ne permet la construction qu'à long terme et après modification du PLU(aucun règlement n'existe sur cette zone).

Cette position évite tout projet de promoteur et la commune de ce fait, s'interdit également toute réalisation à court et moyen terme.

De toute façon, dans un souci de maîtriser l'évolution démographique de notre commune, cela ne pourrait se faire que par tranche et sur plusieurs décennies.

Je rappelle que ces zones étaient déjà urbanisables en 1995 et qu'en 2012, elles sont toujours cultivées.

En conclusion, j'invite une fois encore chaque administré à s'informer de façon plus précise afin d'éviter ce genre d'information complétement farfelue.

Votre Maire
Jacqueline VANBERSEL

PS : J'ajoute cependant que Sainte-Geneviève est très convoitée en matière d'habitat, compte tenu des nombreux avantages qui sont les siens, commerces, services et proximité de la région parisienne.

Vie scolaire & périscolaire

2012 : une année de changements pour notre accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Sainte-Geneviève reçoit les enfants :
- en accueil périscolaire tous les jours d'école à partir de 7h et le soir jusqu'à 19h
- durant toutes les vacances scolaires : accueil à partir de 7h, animations de 9h à 17h, fermeture à 19h

• Choix d'un nouveau prestataire

Un prestataire en assure les animations, en respectant les règles et objectifs suivants :
- faire de cet accueil un espace de socialisation
- prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière et respecter les rythmes de chacun
- aider les enfants à développer leurs compétences psychosociales, leur estime de soi et le respect des autres
- permettre à tous de découvrir et pratiquer des activités sportives et culturelles

Pour répondre au mieux à ces missions, la commune a lancé une procédure de Délégation de Service Public afin de choisir le meilleur prestataire. A l'issue de la procédure, la commission réunie le 17 décembre a retenu parmi les 3 derniers candidats, l'offre de l'ILEP (Initiatives Locales d'Education Populaire) qui est apparue la plus avantageuse au regard des critères suivants : le suivi pédagogique hebdomadaire, la valorisation du personnel, les structures d'animation diversifiées et la proposition financière. L'ILEP a repris la direction du service le 1er février. Les parents ont eu une réunion d'information le lundi 6 février.

• Le futur local sera terminé cet été

Le chantier avance conformément aux prévisions et les travaux devraient être terminés courant juin.

• VACANCES DE PRINTEMPS :
Du lundi 23 avril au vendredi 4 mai, le Centre de Loisirs offrira à vos enfants toute une gamme d'activités pour leur permettre de passer des vacances à la fois ludiques et enrichissantes.
Renseignements et inscriptions :
- 03 44 08 67 96
- alsh.stegenevieve@yahoo.fr

Ecole Roger Pauchet : rénovation réussie

Alertée par Monsieur GUET qui avait constaté qu'une partie du plafond de sa classe s'était lézardé, la commune, en accord avec l'Inspection académique, a immédiatement déplacé la classe dans l'ancienne école du Petit Fercourt, puis fait procéder aux travaux nécessaires pour la réhabilitation et sécurisation de la classe.Reprise de charpente, renforcement de l'ensemble, travaux d'isolation, d'électricité, de peinture, l'ensemble des travaux a été mené dans les délais les plus courts et les écoliers ont pu réintégrer leurs locaux dès la rentrée de janvier.

Déposée, sablée, repeinte, et reposée !... la grille de l'école a retrouvé tout son éclat.

Du côté de la Bibliothèque, que d'animations !

Les écoliers viennent comme prévu une fois par mois pour faire ensemble un bout de voyage au tour de la terre en histoires. Ils sont déjà partis en Russie avec le petit poisson d'or, en Algérie avec Nassredine et en Afrique Noire avec les animaux de la savane. Ces rencontres, outre la découverte des contes d'ailleurs, sont aussi une occasion de discuter sur les diverses coutumes, langues, pratiques, bref sur la différence et la richesse que celle-ci contient.

Festival des Contes d'Automne

Sainte Geneviève a participé à la 12ème édition du Festival Conte d'Automne, le dimanche 13 novembre en accueillant Cécile Bergame et son spectacle *«Dans le pli d'une jupe»*, destiné à tout public à partir de 6 ans. Un très bel après-midi pour plus de 70 personnes de tous âges.

Résidence d'auteur

Le 14 novembre 2011, Judith Gueyfier, l'illustratrice d'albums de jeunesse, qui était en résidence d'auteur dans l'Oise, a travaillé en ateliers avec les élèves de CM2 sur le thème du rouge. Les trois livres écrits et illustrés par les enfants sont le fruit de cette rencontre riche en émotions et enseignement.

Comité de lecture Lirenthelle

En partenariat avec les bibliothèques du réseau du Pays du Thelle nous avons organisé la deuxième édition du prix littéraire Lirenthelle, lequel a couronné le roman de Blandine Le Callet, La Ballade de Lila K. C'est à Sainte Geneviève, le 29 novembre 2011 que quelques 80 lecteurs de communes participantes sont venus discuter et échanger les impressions de lecture, puis voter pour le livre de leur choix.

En 2011 dans le cadre d'un comité de lecture, 5 enfants de 9 à 13 ans, invités à lire, discuter et voter pour le livre de leur choix, ont choisi comme meilleur livre Cinq heures pour le sauver d'Eric Simard.

Le Printemps des Poètes

Le début de cette nouvelle année se dessine particulièrement sous le signe de la poésie. A l'occasion du Printemps des Poètes, manifestation nationale qui se déroule tous les ans au mois de mars, la bibliothèque municipale vous propose différentes manifestations... en vers :

• Ateliers-poésie, destinés aux enfants âgés de 7 à 12 ans :
Les jeudis 1 et 8 mars à 15h les enfants ont été invités à venir lire, écrire, illustrer quelques poèmes, jouer avec les mots et les rimes.

• Une balade en poèmes :
Le mercredi 14 mars,venez participer à une balade en poèmes à travers notre village. Les poèmes écrits et illustrés par les enfants seront déposés en différents lieux de la commune (commerces, mairie, jardins). Animation gratuite, ouverte à tous de 6 à 99 ans, sur inscription.

• Spectacle de poésie :
Le samedi 31 mars un spectacle en poésie présenté par Valérie Jeanne, diseuse des mots, à la salle polyvalente, à 11 heures.

Le premier samedi de chaque mois à 11h15, nous vous invitons à l'heure du conte, un temps pour les petits et grands, à passer en famille ou autrement.

Les goûter philo
Pour célébrer le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, le Conseil général prépare une grande année Rousseau 2012 qui présentera sur l'ensemble du département une centaine de manifestations. Grâce au soutien de la MDO nous allons y participer à travers les goûters philosophiques « Goûter d'Emil », une animation destinée aux classes de CE2, CM1, CM2.

Bientôt le carnaval des écoles (le 30 mars), déguisez-vous !

Si vous êtes couturière, vous ferez sans doute vous-même les déguisements de vos enfants et de vous-même. Mais si vous n'en avez ni le temps ni l'envie, faites un tour à Lachapelle Saint Pierre ….

L'ARLEQUIN ou comment plonger dans notre histoire ou dans des univers magiques

Notre Carnaval des écoles, organisé chaque année par le Comité des Fêtes et les enseignants, est une belle fête que les enfants attendent avec impatience.

Nous sommes maintenant la seule commune à organiser un tel carnaval (il y a 10 ans, il en existait encore dans une quinzaine de communes du canton), et il faut s'en réjouir.

C'est l'occasion pour petits et grands de se déguiser et maquiller afin de fêter la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps.

Et il faut rendre ici hommage aux doigts de fée de Ghislaine Gaudfroy dont les costumes contribuent fortement à la magie et au panache de ce défilé. Chez Ghislaine (L'Arlequin à Lachapelle-Saint-Pierre), plus de 2000 costumes, dont environ 800 pour enfants sont proposés pour répondre à toutes les envies.

L'histoire a commencé il y a environ 12 ans. Couturière de métier, Ghislaine réalisait des costumes pour ses amis. Puis, bientôt à la tête d'une trentaine de tenues diverses, elle crée son association pour les louer.

Les commandes affluent rapidement et le catalogue s'étoffe, couvrant petit à petit toutes les époques de notre histoire, puis les pays du monde, sans oublier les personnages mythiques comme ceux de Walt Disney !

Il est temps de franchir le pas et de créer une entreprise.

Tous ceux qui ont déjà porté l'un de ses costumes savent à quel point ils sont magnifiques. Rien à voir avec ceux que l'on peut louer sur Internet ! Ici, les tissus sont de qualité, ont une tenue parfaite et sont livrés avec tous les accessoires nécessaires et indispensables à leur authenticité.

D'ailleurs, c'est à Ghislaine que s'adressent de célèbres musées, des communes et des théâtres, pour réaliser chaque année les costumes nécessaires à leur fête annuelle.

Il en est ainsi par exemple de la fête historique de Pont Saint Maxence, ou de la fête pour la «Nuit européenne des musées » organisée par le musée Gallé-Juillet de Creil qui chaque année rend hommage à une personnalité historique différente.

C'est souvent l'occasion de créer une série de costumes d'une époque particulière.

C'est pourquoi chaque année sur les portants de l'Arlequin, de nouvelles tenues sont disponibles, pour le plus grand bonheur de ceux qui souhaitent organiser des «soirées à thème», telles que «Le moyen-âge», «Le 17ème siècle» (mousquetaires, marquis et princesses !), «Les années 1930», ou encore «Asterix» ou «Walt Disney».

Voici les coordonnées de L'Arlequin :
273 rue de Novillers. 60730 Lachapelle Saint Pierre.
Tel: 03.44.08.95.60 - 06.21.33.76.09
Site : http://larlequin-creation60.jimdo.com
courriel : ghislaine.gaudfroy@neuf.fr

Noël 2011 : que de bons moments !

Peluches, jolies danseuses et magie

Ce samedi 10 décembre fut vraiment une très belle journée pour les enfants de Sainte-Geneviève. Le père Noël était là le matin pour remettre un cadeau aux tout jeunes enfants. L'après-midi, le spectacle proposé par le Comité des Fêtes a ravi petits et grands. Féérique, coloré, rythmé, amusant et pour finir magique, il fut digne d'une grande scène de théâtre !

Saint'Ge Motos = magnifique parade de Noël

C'est en images qu'il faut rendre compte du panache de cette parade de Noël réalisée et animée le 17 décembre par nos motards de « Sainte Ge motos » et leurs amis !

Tout au long de la soirée, ils ont sillonné les rues de la commune, se réjouissant des regards émerveillés des enfants.
Il faut dire que 20 motos escortant le Père Noël sur son traineau, cela ne passe pas inaperçu !

Plein succès pour le Marché de Noël

Bien trop petite notre salle polyvalente !
Cela s'est encore confirmé pour ce 2ème marché de Noël dont le succès fut tel que le Comité des Fêtes a été contraint de refuser des exposants ! Il faut dire que nombre de génovéfains ont des dons certains et proposaient de très jolis objets artisanaux. Peut-être faudrait-il l'an prochain faire comme des communes voisines qui utilisent des classes d'écoles ?

Les gagnants du concours de décorations ...

Pour la 9ème année, le Conseil municipal a décidé de récompenser les génovéfains, particuliers et professionnels, qui, par leurs décorations de Noël, ont contribué à faire de notre commune un si joli village au moment des fêtes de fin d'année. Les lauréats sont :

1) Particuliers : (maisons, jardins, façades)

- 1er ex-aequo : Monsieur **Daniel DEMKO**
743 La Fusée

Monsieur **Afonso De Azevedo** - 15 rue de Méru

- 2ème : Monsieur **Wilfried FAUST** - 22 rue du Placeau

- 3ème : Monsieur **Stéphane TESSON**
20 rue de l'Avenir

2) Professionnels : (commerçants ou artisans)

- 1er : Boulangerie **La Passion du Pain**
3 rue Canton de Beaupréau

- 2ème : **Entreprise d'électricité générale de M. Pereira** - 2 rue du Blanc Mont

- 3ème : Bar Tabac **«Le Bienvenue»**
90 route Nationale

Mais le jury a choisi de décerner des encouragements à quelques génovéfains dont ils ont apprécié les efforts.

Il s'agit de :
M. et Mme **David METIER**,
M. et Mme **LEPRINCE**,
M. et Mme **Vincent GRUART**
et M. et Mme **Nicolas BERTRAND**.

Quelques échos des travaux en cours

- 2ème tranche de changement de l'éclairage public pour conjuguer sécurité et écologie

Garantir la sécurité pour tous, c'est maintenir un éclairage public la nuit dans les rues de la commune. Mais il faut aussi veiller aux économies d'énergie !
Le changement des lampadaires se poursuit donc au profit de lampes au sodium et d'un système d'abaissement électronique, qui viennent d'être installés au Blanc Mont, à la Fusée et dans une partie du Petit Fercourt. Une économie de 25 % devrait ainsi pouvoir être réalisée.

- La restauration de l'église se poursuit

Prochainement, c'est le clocher, dont la charpente est dégradée, qui va être restauré, avant que la flèche et notre beau coq en cuivre puissent retrouver leur place et dominer à nouveau notre église et notre village.

L'offre de logements locatifs se reconstitue sur la commune

Dans le quartier du Blanc-Mont, il ne subsiste presque plus de logements et maisons à louer. En effet, depuis longtemps, la SA HLM a choisi de permettre à ses locataires qui en ont les moyens et l'envie, d'acquérir la maison dans laquelle ils vivent depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'au fil des ans, le parc locatif s'est progressivement réduit et que nombre de jeunes, célibataires ou couples, souhaitant rester vivre dans notre commune, ne trouvaient plus de logement à louer.

Les projets de l'OPAC viennent donc au bon moment pour répondre aux nombreuses demandes de logement déposées en Mairie.
Le bâtiment, composé de 6 maisons de ville, qui vient d'être construit rue de Lachapelle va être mis en location le 21 mars.
Le chantier au coin de la rue des Jame, quant à lui, avance bien. Dans les bâtiments, ce sont 8 appartements qui seront mis en location, en complément des 11 maisons individuelles.
Même si actuellement, il est un peu difficile de se rendre compte de l'esthétique finale du lotissement, la maquette permet de voir que l'ensemble sera harmonieux et s'intègrera parfaitement dans le quartier.

«L'aménagement végétal et floral de la commune se poursuit par la création de massifs de plantes vivaces, comme la très belle composition plantée devant l'entreprise DRAKA»

Installation prochaine d'un équipement sportif de proximité

À côté du stade, sera bientôt implanté un **«ESP»** (Équipement Sportif de Proximité) = plateau multisports accessible aux personnes à mobilité réduite.
La commune bénéficie en effet du programme du Conseil Général qui a déjà permis d'implanter plus de 50 ESP dans l'Oise.
Cet équipement permettra un accès facilité à une pratique sportive collective pour les jeunes de la commune = football, basket, hand ball, volley ball, badminton ...

L'ESP de Cauvigny

La restauration bouge à Sainte Geneviève !

En très peu de temps les génovéfains ont vu fleurir quatre nouvelles adresses où se restaurer. Désormais vous pouvez vous régaler en six lieux dans la commune. Outre l'Hôtel du Nord avec ses très bons plats du jour, ses pizzas à emporter et Méditerranée où vous trouverez de délicieux Kebab et pizzas, Sainte Geneviève a vu ouvrir en quelques mois : Allo Pizza, L'auberge du Boucher, La brasserie du Bienvenue et la réouverture de la Primavera. Partons donc à la découverte de ces nouveaux lieux de vie.

Allo Pizza

Deux jeunes de 24 ans ont créé l'été 2011 une première boutique Allo Pizza à Méru. Fort de cette expérience ils ouvrent un deuxième point de vente en janvier 2012 à Sainte Geneviève.
C'est en effectuant un stage de fin d'études dans une pizzeria que Yacine Mokhtari décide de créer sa boîte. Pour ce faire, il s'associe à Sid Ahmed Beneche.
Pour ces deux jeunes, Sainte Geneviève n'est qu'une étape, ils cherchent déjà d'autres emplacements afin de développer leur enseigne. Vous trouverez chez Allo Pizza, un large choix de pizzas de différentes tailles (26, 31 ou 40 cm) pour un budget compris entre 6 € et 19 €, mais aussi des formules avec boisson et dessert. Sachez que la pâte est faite maison, et que vous pouvez vous faire livrer (minimum 10 € d'achat).
Allo Pizza, 145 Route Nationale - Tel : 03.44.08.08.08.
Ouvert tous les jours sauf le vendredi midi de 11h à 14h et de 18h à 22h, le Week End nocturne à 22h30.

Primavera

Ce nom évoque pour tous les génovéfains présents dans notre commune avant septembre 2010, le gyrophare orange, la pizza du mois. Pour nos nouveaux habitants, la Primavera est une pizzeria tenue par M. et Mme Lamamy. Après une fermeture de 14 mois, la Primavera ouvre à nouveau ses portes dans le local juste à coté de son ancien emplacement. Vous trouverez des pizzas allant de 7 € à 11,20 €. Et une nouveauté, une carte pâtes fraiches (carbonara, bolognaise, fruits de mer...).

Primavera, 148 Route Nationale Tel : 03.44.06.92.82.
Ouvert 7j/7 de 11h30 à 15h et de 18h à 21h30

l'Auberge du Boucher

Cela fait déjà quelque temps que nous voyons des travaux ! Nous nous demandions tous quand allait ouvrir ce restaurant ; et bien c'est chose faite depuis décembre 2011. Frédéric Cornette, le boucher de la commune a décidé d'ouvrir son restaurant. La spécialité du restaurant, entièrement rénové, est bien évidement la viande. Vous la dégusterez ainsi sous forme de grillade, de fondue, de pierrade, hachée cuit ou crue. Agneau, Bœuf, Canard, Porc, Veau sont donc au menu, mais aussi quelques produits de la mer et des salades. Le midi vous trouverez deux formules l'une à 12,5 euros entrée plat ou plat

dessert, l'autre à 15,5 euros entrée plat dessert.
Le soir le service est uniquement à la carte.
L'auberge du Boucher, 153 Route Nationale
Tel : 03.44.07.16.54. Du Mardi au Samedi de 11h30 à 14h et de 19h à 22h, le Dimanche de 12h à 14h.
www.aubergedubocher.fr

Le Bienvenue

Vous connaissez tous le Bienvenue, bar tabac loto PMU de Sainte Geneviève. Mais saviez vous que vous pouvez désormais y manger ?
Nadège et Thierry vous accueillent entre 11h30 et 14h dans un esprit brasserie, avec un buffet de hors d'œuvre, un plat du jour et un dessert. Les formules Buffet + plat ou plat + dessert sont à 10,50 €. Le plat seul vous coûtera 8,50 euros. A noter que le vendredi, le plat est moules frites !
Le Bienvenue : 90 Route Nationale
Tel : 03.44.08.62.99.
Ouvert tous les jours sauf le mercredi

Deux autres entreprises se sont implantées dernièrement à Sainte Geneviève

AEDS (électricité générale, automatisme)

Trois ans après son départ de notre commune, Fabrice Quignon est revenu à Sainte Geneviève. Dans ses bagages, il nous ramène sa société initialement créée dans le sud de la France, afin de nous faire bénéficier de son savoir faire en électricité générale. Qu'il s'agisse de neuf ou de rénovation, du particulier ou du professionnel, AEDS peut intervenir. Autre corde à son arc, les automatismes (portes de garages, portails, rideaux métalliques...). Un projet >> contactez AEDS !
AEDS, 6 rue du centre Tel : 09.52.71.86.30 ou 06.21.65.86.06. www.aeds-azur.com

Baron Rouge 1918 (Brocante, surplus militaires)

Manuel Yung, ancien légionnaire, vous accueille le week-end dans ses locaux.
Divisés en deux parties le magasin du Baron Rouge vous offre deux univers !
Que vous aimiez la brocante plus particulièrement axée sur le petit objet, les objets de collection, les bibelots ou les insolites ou que vous aimiez les vêtements militaires ou tout accessoire militaire, vous trouverez votre bonheur.
Si chez vous, vous avez aussi de vieux objets, sachez que vous pouvez les déposer en dépôt vente.
Baron Rouge 1918, ZI de la Petite Campagne (derrière DRAKA) Tel 07.70.62.77.51.
Ouvert le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 14h à 19h, ou sur RDV en semaine.

Nos seniors à la fête pour célébrer la nouvelle année

Comme chaque année, nos seniors ayant atteint l'âge de 65 ans se voient proposer par la commune soit de recevoir à domicile un colis composé de divers produits alimentaires, soit d'être invités à un banquet suivi d'une après-midi récréative.

C'est ainsi que durant le week-end du 10-11 décembre, les élus du Conseil Municipal et les bénévoles du CCAS ont rendu visite à 223 personnes pour leur souhaiter un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année, en leur remettant un colis accompagné d'une carte de vœux réalisée par un enfant des écoles.

Le dimanche 15 janvier, la salle polyvalente accueillait 80 personnes pour un délicieux repas préparé le traiteur de Beauvais, Monsieur Dalongeville et animé par M. Cordemans.

La piste de danse n'a pas désempli de l'après-midi, car entre valses, tangos et autres paso-dobles ou madison, il y en avait pour tous les goûts !
2012 a bien commencé et tout le monde s'est souhaité de revivre encore de nombreuses fois d'aussi bons moments.

Zones bleues :
le nouveau dispositif au 1er janvier 2012

À partir du 1er janvier 2012, l'utilisation du nouveau disque de stationnement répondant aux dernières normes européennes sera obligatoire.

En effet, l'arrêté du 6 décembre 2007 qui fixe le nouveau modèle type de dispositif de contrôle de la durée de stationnement urbain, précise que les automobilistes pourront continuer à utiliser l'ancien disque de stationnement jusqu'au 31 décembre 2011.

Les automobilistes doivent se procurer le nouveau disque de stationnement qui désormais ne comporte qu'une seule fenêtre indiquant l'heure d'arrivée avec une graduation plus précise que dans l'ancien modèle.

La durée «forfaitaire» de stationnement est en effet d'une heure et demie.

Les durées de stationnement sont laissées à l'appréciation du maire qui peut donc, par arrêté, fixer des durées de stationnement différentes de la limitation forfaitaire dans des zones délimitées.

Mars bleu :
le mois du cancer colorectal

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France.

Pourtant, quand il est dépisté tôt, il peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. Il est même possible de l'éviter en repérant les petites lésions à partir desquelles il se forme : les polypes.
Alors, n'oubliez pas : «dès 50 ans, c'est le moment... de parler du dépistage du cancer colorectal avec son médecin traitant !». Rendez-vous chez lui dès que vous recevez l'invitation envoyée par l'ADéCASO (association chargée de la gestion des dépistages organisés)

2012 : une année d'élections

Voter est un droit civique, un devoir du citoyen. Le droit de vote est la base de la démocratie. Il permet au citoyen d'exprimer ses opinions et volontés. Des hommes se sont battus pour obtenir ce droit, et il est important d'exprimer ses choix de façon pacifique, en allant voter, qu'on ait des opinions politiques ou non !

2012 est une année d'élections majeures dans plusieurs pays : en Russie, aux Etats-Unis, au Mexique, en Egypte, et bien d'autres encore !....

En France, nous sommes appelés aux urnes :

➥ les **22 avril et 6 mai 2012** pour les Elections présidentielles : le futur Président de notre République dirigera la France pendant 5 années

➥ les **10 et 17 juin 2012** pour les Elections législatives : les députés auront pour principale tâche de voter les lois et le budget, et de contrôler l'action gouvernementale. La composition du prochain gouvernement dépendra de la majorité parlementaire issue des urnes.

Le vote par procuration :

Si vous êtes absent ou empêché, vous pouvez choisir un autre électeur pour accomplir à votre place les opérations de vote. L'électeur qui choisit est le **mandant**, et l'électeur qui vote est le **mandataire**. Le mandant et le mandataire doivent être inscrits dans la **même commune mais pas nécessairement dans le même bureau**.
La procuration est établie sans frais.Vous devez vous présenter devant l'une des autorités suivantes :

• le juge du tribunal d'instance de votre lieu de résidence (ou le greffier en chef de ce tribunal),

• un officier de police judiciaire habilité (commissariat de police ou gendarmerie),

Vous devrez fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).
Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (obligation professionnelle, raison de santé, formation, vacances).

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes. Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander pas écrit qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. Un certificat médical ou un justificatif de l'infirmité doit être joint à la demande de déplacement à domicile.

Protection Maternelle et Infantile : interruption momentanée du passage du camion

Le Conseil Général assure, à travers son service de Protection Maternelle et Infantile, un suivi médical et paramédical préventif pour les enfants de 0 à 6 ans lors de consultations médicales et de permanences de puériculture.
Pour notre commune, cela se traduit normalement par le passage une fois par mois (le 2ème lundi du mois) d'un camion spécialement équipé.
Malheureusement, du fait de l'absence du médecin assurant cette consultation mobile, celle-ci est momentanément interrompue.
Cependant l'accès à une consultation ou une permanence de puériculture est possible sur 2 sites proches :
- à Laboissière en Thelle : stationnement du camion de permanence de puériculture le 4ème jeudi du mois à 15h.
- à la Maison de la Solidarité et des Familles - 82 rue de Paris à Noailles, sur rendez-vous au 03.44.10.79.80 pour une consultation médicale.

Formation aux premiers secours pour les élus et le personnel municipal

Une formation au module P.S.C. 1 est proposée aux élus et au personnel municipal. Une première session a déjà eu lieu, assurée par Loïc Desliens, notre policier municipal, formateur officiel et Sébastien Gabard (aide formateur), 3 élus et 5 agents municipaux ont obtenu leur certificat final.

Le module Prévention et Secours Civiques de niveau 1 **(P.S.C.1)** est la formation de base aux premiers secours en France. Défini par arrêté interministériel des ministères de l'Intérieur et de la Santé, il remplace l'A.F.P.S. (l'attestation de formation aux premiers secours) abrogé depuis le 1er août 2007.
Cette formation se déroule sur une dizaine d'heures minimum et permet à l'apprenant d'être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime, les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime, de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours. A l'issue de ce stage de secourisme, le stagiaire se voit délivrer en fin de formation un «Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Le programme comprend un mélange d'enseignements théoriques et de cas pratiques, articulés autour de plusieurs modules :

- Accueil et présentation de la formation des participants.
- 1ère partie : La protection.
- 2ème partie : L'alerte.
- 3ème partie : La victime s'étouffe.
- 4ème partie : La victime saigne abondamment.
- 5ème partie : La victime est inconsciente.
- 6ème partie : La victime ne respire pas.
- 7ème partie : La victime se plaint d'un malaise.
- 8ème partie : La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte traumatique des os et des articulations...).
- 9ème partie : Synthèse.
- Évaluations et clôture de la formation.

AFM Association Française contre les Myopathies

Téléthon et bien des victoires plus tard...

2011 : la mobilisation de tous a rapporté près de 10 000 € ! Merci à tous

Vrai succès pour cette édition 2011 :

9 840 € versés à l'AFM après 2 week-end de manifestations.

Le 19 novembre :

traditionnel loto organisé pour la 1ère fois par le Comité de Jumelage : plus de 1300 € avec seulement 100 participants.

Déjà le Comité Téléthon pense à 2012 !

Des idées ?, des envies de rejoindre ces bénévoles pour participer à cette grande action de solidarité ? , n'hésitez pas, laissez vos coordonnées à la mairie (au guichet ou sur son site Internet), vous serez rapidement contactés.

Les 2 et 3 décembre :

nombreuses manifestations offrant à chacun la possibilité de participer selon ses envies et sa forme.

• Des objets à acheter et déguster

Au Super U, des bénévoles proposèrent tout le week-end gâteaux des écoles, confitures, écharpes et bonnets, objets divers tous fabriqués « maison », ventes d'enveloppes et de cartes de lâcher de ballons.

• 1300 kg de bouchons pour le fil rouge

La récolte des bouchons fut exposée sur le parking du Super U dans une véranda prêtée par Scintelle.
La commune de Noailles quant à elle en rapporta 315 kg.

Vie associative

• Un Gala avec nos artistes préférés

Le chanteur Pascal Nowak, Manolo et les Gipsy, l'Orchestre «Dis Bonjour à la Dame», Mathieu, Fan et imitateur de Mickael Jackson, et de la prestidigitation avec Alpha assurèrent la réussite de cette soirée organisée par le Comité des Fêtes et qui a rapporté 1870 € au Téléthon.

• Du sport pour petits et grands

Défi sportif (basket) pour les enfants des écoles primaires.
Pour la première fois, un parcours vélo reliant Sainte Geneviève à Crèvecœur-Le-Grand : plusieurs communes (Noailles, Hermes et Auchy La Montagne) accueillirent les cyclistes et participèrent aux dons. Bravo aux 15 courageux (dont 5 ados de moins de 16 ans) qui prirent le départ et réussirent le défi, accueillis à Crèvecœur par des membres d'ALS (Amitié Liberté Sobriété).

• Un beau lâcher de ballon malgré le temps

850 cartes furent achetées et lâchées le dimanche à 12h00. Hélas le ballon qui a parcouru le plus de km ne sortit pas de la Picardie !! (83 Km).

A.P.E.E.P.M

Association des Parents d'Élèves des Écoles Primaires et Maternelle

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APEEPM continue d'organiser différentes animations afin de récolter des fonds pour les écoles.

L'association a créé un site internet :
http://apeepm.asso-web.com/.

Vous y trouverez toutes les informations pour la rejoindre et les dates des prochaines manifestations (voir aussi notre agenda en dernière page).

L'APEEPM compte 47 familles adhérentes et ensemble, elles continuent de multiplier les manifestations pour permettre aux enfants de participer aux projets de leurs enseignants. Ceux-ci savent qu'ils peuvent solliciter l'association par le biais de subventions pour réduire la participation des familles.

Centre Yves Montand

Autour des activités sportives, culturelles et de loisirs que l'association assure chaque semaine, diverses animations sont organisées pour les adhérents. C'est ainsi qu'une soixantaine d'adhérents s'étaient donnés rendez-vous le samedi 5 novembre pour une soirée Espagnole. Au menu : sangria, paella, ronde de desserts et bonne humeur !

Les enfants pratiquant une activité au sein du CYM ont reçu une invitation à l'arbre de Noël du 17 décembre. Environ cinquante enfants ont répondu présent et ont pu rencontrer le Père Noël (pour les plus jeunes), être captivés par les contes de Dorota et se régaler avec les nombreux gâteaux prévus pour le goûter (encore merci aux Mamans). Chacun est ensuite reparti avec un sachet de friandises.

Nos comédiens en herbe se sont rendus le mercredi 18 janvier au théâtre du Beauvaisis pour assister à une représentation de «l'Ogrelet» encadrée par Alice, leur professeur.

Ciné Rural 60
le cinéma au cœur de l'Oise

Parmi les projets pour 2012, figure la reprise dès février des projections de films en partenariat avec le Ciné Rural 60, pour vous permettre de voir à côté de chez vous les meilleurs des films récents.
Surveillez les affiches !

Le 7 avril de 15h à 17h : rendez-vous au CYM pour la chasse aux œufs de Pâques !
Enfin, ne manquez pas: le 17 juin le spectacle de danse et le 23 juin la fête de fin d'année.

Avec les beaux jours, laissez-vous tenter ! il reste quelques places disponibles dans les sections :
- arts plastiques, le vendredi de 17h30 à 18h30 (enfants) & de 17h30 à 19h30 (adultes)
- danse country, le vendredi de 20h00 à 21h00
- nanbudo – art martial,le vendredi de 19h30 à 21h00

N'hésitez pas à nous contacter au 03.44.08.90.62 ou par mail : cym60@cym60.org pour de plus amples renseignements !

Club Loisirs des Aînés Génovéfains

Après la reprise des activités à la rentrée 2011 (les jeudis après-midi tous les 15 jours), le repas de fin d'année du 27 novembre fut un réel moment de convivialité dans une ambiance des plus chaleureuses. La nouvelle année a démarré gaiement par la galette des rois et l'Assemblée générale du 2 février.

Côté voyages, le programme est toujours chargé : Saint Inglevert dans le Pas de Calais le 21 février pour visiter les 2 caps (Gris-Nez et Blanc-Nez) et Saint Geniez d'Olt, l'écrin vert de l'Aveyron, pour le voyage annuel du 23 au 30 avril. Le pique-nique habituel à Cousnicourt est prévu fin mai début juin.

Histoire de la commune

Evolution démographique de Sainte-Geneviève depuis 1820

Le site de Sainte-Geneviève est très ancien, mais aux Archives départementales, des documents de recensement ne sont disponibles que depuis 1820, date à laquelle la population municipale était de 1020 personnes. Au cours du 19ème siècle, la croissance a été soutenue, les génovéfains étant 1558 en 1901. Le début du 20ème siècle et sans doute les guerres ont entraîné une diminution de la population jusqu'au milieu du siècle.
Mais, depuis une cinquantaine d'années, notre commune connaît une croissance démographique régulière, à l'image de l'évolution de la population française qui est passée de 46 millions en 1960 à 65 millions en 2011.
Cependant, on observait un ralentissement depuis 1990, la variation annuelle moyenne entre 1999 et 2008 n'étant que de 0,3%, due à un solde naturel positif de 0,7% (différence entre les décès et les naissances), mais à un solde négatif (- 0,4%) des entrées et sorties du territoire.

Dans le même temps, l'Oise progressait de 0,5% et la France de 0,7%.
Ce ralentissement était associé à un vieillissement de la population, les plus de 45 ans étant en forte augmentation.
Ces dernières années, les constructions réalisées sur la commune pour répondre aux très nombreuses demandes de logements reçues en mairie, ont permis de rattraper un peu cette situation. Cette augmentation maîtrisée des logements, mixant accession à la propriété et locatif, répond aux besoins actuels des jeunes natifs de Sainte-Geneviève, et des jeunes couples désireux d'allier qualité de vie dans une commune rurale et accès à de nombreux services et commerces.

La population légale de Sainte-Geneviève au 1er janvier 2012

Population municipale : **2 759**
Population comptée à part : 50

Population totale : **2 809**

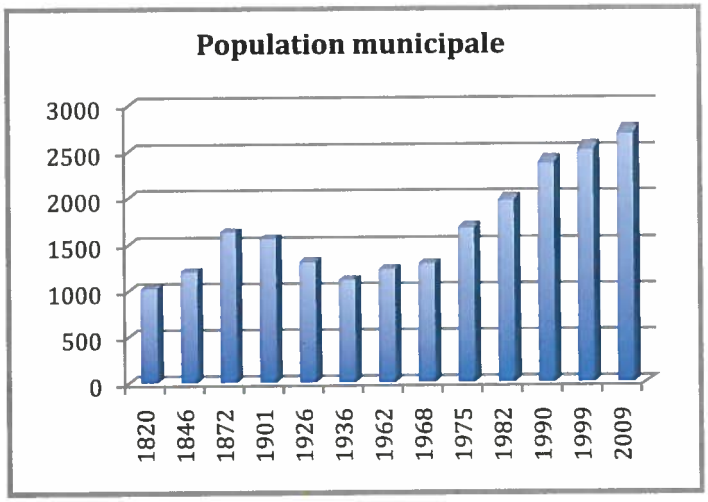

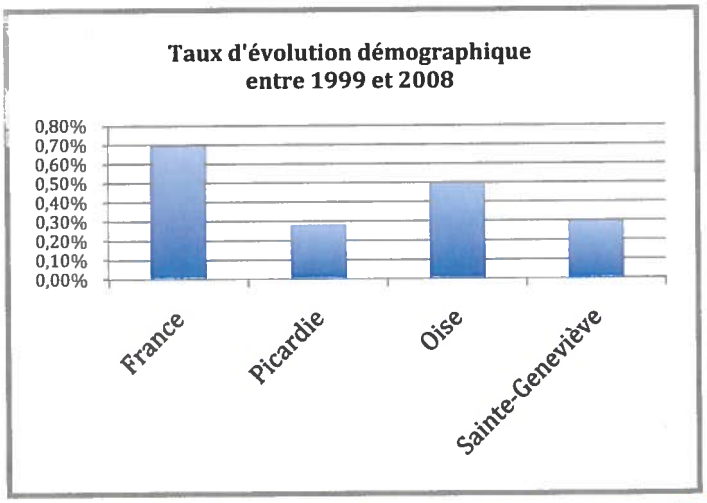

Les modalités de calcul

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans. Pour que chaque commune ait une population calculée à une même date de référence (le 1er janvier 2012), les populations sont calculées en se référant à l'année milieu des 5 années écoulées soit le 1er janvier 2009.
La **population totale** est la somme de :
➥La **«population municipale»** constituée :
- des ménages : évalués à partir du recensement de 2008, de l'évolution du parc de logements et du nombre moyen de personnes par ménage
- des communautés : selon les évolutions connues (établissements créés ou disparus : médico-sociaux, casernes, maisons de retraite,...)
- des habitations mobiles, des sans abri et des mariniers : maintien des chiffres du recensement de 2008
➥La population **«comptée à part»** : étudiants résidant dans une autre commune, élèves internes, militaires, etc.

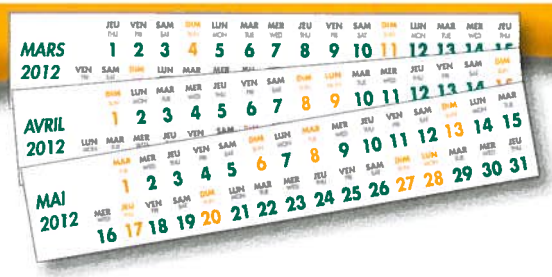

L'Agenda ...

• Mars

Vendredi 9	- Assemblée Générale du Comité des Fêtes à 20h00 (Mairie)
Samedi 10	- Loto du Comité de Jumelage (salle polyvalente)
Vendredi 30	- Carnaval des écoles.

• Avril

Dimanche 1er	- Fête de la Mi-Carême (salle polyvalente).
	- Concert par l'orchestre de chambre Albéric Magnard - 17h00 (Eglise)
Dimanche 8	- Marché artisanal par le Comité des Fêtes (salle polyvalente)
Samedi 14	- Loto de l'USSG (salle polyvalente)
Samedi 14 et Dimanche 15	- Bourse aux vêtements par les Parents d'élèves (Centre Yves Montand)
Samedi 28	- Loto de l'USSG (salle polyvalente)

Elections présidentielles les dimanches 22 avril et 6 mai 2012

• Mai

Mardi 8	- Cérémonies de la victoire du 8 mai 1945 et du souvenir de la Déportation.

• Juin

Dimanche 3	- Brocante communale
Vendredi 15	- Remise des dictionnaires aux CM2
Samedi 16	- Kermesse des écoles par les Parents d'élèves
Lundi 18	- Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940
Samedi 23	- Fête du Centre Yves Montand
Dimanche 24	- Journée pêche par le Comité des Fêtes.
Samedi 23 et dimanche 24	- Fête de la moto par Saint'Ge Moto

• Juillet

Dimanche 1er	- Brocante par le comité des fêtes (Stade de football)
Du 5 au 8	- Venue des Italiens :
	• Le jeudi 5, vers 18h00, accueil en Mairie de Sainte-Geneviève.

Elections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012

L'Oise verte et bleue / 2 et 3 juin 2012

Pour la 3ème année, en partenariat avec le Centre Social Rural du Pays de Thelle, Claudine DELATTRE vous accueillera dans son jardin KARLA afin d'y découvrir un espace de 1350 m² composé d'environ 1500 espèces de plantes avec différentes expositions d'objet de récupération, peinture sur supports divers et le stand des référentes compostage.

Entrée libre.

CONCERT ALBÉRIC MAGNARD

L'orchestre de chambre français Albéric Magnard se produira le **dimanche 1er avril 2012** à 17h00 à l'église de Sainte-Geneviève.

En première partie, quelques chefs d'œuvre de grands compositeurs y seront joués (G. F. Haendel, J. S. Bach, A. Vivaldi, J. M. Leclair) et en seconde partie, des musiques plus contemporaines (J. Williams, F. Sinatra...).

L'entrée est gratuite.

Vous pourrez, à la sortie, faire un don à la Ligue contre le cancer.

Petit diaporama ...

Sainte Geneviève Oise